Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 41 (1896)

Heft: 6

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

perspective qui sont actuellement l'objet de travaux incessants. La carte Dufour sera rééditée probablement en trois couleurs : bleu pour les eaux, brun pour les hâchures et noir pour les routes.

S'adressant aux délégués français, le colonel Lochmann les a priés d'user de leur influence pour obtenir l'établissement d'une carte au 1/25 000 du territoire français, carte qui rendrait de précieux services, les pays voisins de la France ayant pour la plupart adopté cette échelle.

Après cette intéressante communication, qui a été vivement applaudie, dit le *Journal de Genève* du 26 mai, les membres du congrès se sont rendus aux groupes 31 (art militaire) et 20 (géodésie et cartographie), où M. Lochmann leur a donné encore des explications. On a surtout admiré les cartes Dufour et Siegfried et le fragment du relief de la Suisse de M. Charles Perron. Cette visite s'est terminée vers 6 heures et demie, et un banquet a eu lieu à 7 heures au restaurant de l'Industrie.

ACTES OFFICIELS

Le Conseil fédéral, en date du 18 mai, a nommé instructeur d'arrondissement de la I^{re} division M. le lieutenant-colonel Alfred Audéoud, de l'étatmajor général.

Il l'a promu en même temps au grade de colonel d'infanterie.

Neuchâtel. — Le Conseil d'Etat a nommé le major Eugène Bonhôte, commandant du bataillon 19 élite; le major Ulysse Matthey-Gentil, commandant du bataillon 18 élite, et le major Jules-Henri Perret-Michelin, commandant du bataillon 20 landwehr.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a promu au grade de major d'infanterie M. le capitaine Eugène Mœcklin, à Zurich, pour prendre le commandement du bataillon 7 de landwehr.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Par circulaire du 40 mai, le comité central de la Société fédérale de sous-officiers, actuellement à Zurich, avise les sections qu'en vertu du § 2 du règlement sur le concours des travaux écrits, elles ont le droit de faire des propositions au sujet des questions à mettre à l'étude; en conséquence, il les invite à lui faire parvenir, jusqu'à fin juin au plus tard, les desiderata à ce sujet.

Le comité de la Société militaire (section genevoise), élu pour l'exercice 1896-1897 par l'assemblée générale du 22 avril dernier, a été composé comme suit :

Président: M. le major Henri Lefort.; vice-président: M. le major Auguste Bonna; membre adjoint: M. le major Henri Galopin; trésorier: M. le 1er lieutenant Frédéric Duchêne; vice-trésorier, M. le capitaine Guillaume Pictet; secrétaire: M. le capitaine Henry Patry; biblothécaire: M. le capitaine Charles Bastard; vice-bibliothécaire, M. le lieutenant Albert Choisy; économe: M. le 1er lieutenant Rodolphe Senglet.

M. le baron de Rosen, colonel d'infanterie, vient d'être promu au grade de général. Il restera néanmoins à son poste d'attaché militaire à la légation de Russie, à Berne, où il est fort apprécié.

M. le lieutenant-colonel baron de Seckendorf, attaché militaire de l'empire d'Allemagne à Berne, vient d'être promu colonel et quitte son poste actuel pour le commandement du 4e régiment des grenadiers de la garde (reine Augusta).

Toutes les personnes qui ont eu l'avantage d'avoir des relations avec lui regretteront son départ, mais se réjouiront de son avancement.

Allemagne. — Le projet de loi transformant les 173 quatrièmes demi-bataillons de ligne en 86 bataillons complets a l'assentiment de la commission du Reichstag et sera probablement adopté sans modification marquante. Il s'en suivra qu'au 1er avril 1897, l'infanterie comptera 624 bataillons, au lieu des 538 actuels plus 19 bataillons de chasseurs et les quatrièmes demi-bataillons, à 2 compagnies chacun. Les 86 nouveaux bataillons n'auront que 500 hommes en temps ordinaire; deux d'entre eux formeront le régiment. En cas de mobilisation, ils formeraient non seulement des unités solides, mais des noyaux de nouvelles formations.

A cet effet, il sera créé 42 états-majors de régiments (33 prussiens, 4 bavarois, 3 saxons et 2 wurtembergeois) et 19 états-majors de brigades (16 prussiens, 2 bavarois, 1 saxon). Les avancements prévus font déjà maints heureux.

Cuba. — Les Cubains ont détruit par la dynamite un pont entre Guara et Duran. La circulation des trains est suspendue. Les pluies empêchent, dit-on, la poursuite des insurgés.

Les journaux américains annoncent que le consul des Etats-Unis à la Havane a déposé une plainte contre le colonel Oliviera. Celui-ci, à Matanzas, aurait fait fusiller avec son enfant une femme qui refusait de dire où se trouvaient les hommes de la famille. Les victimes seraient sujets américains.

Egypte. — Une dépêche du 8 juin d'Akasheh (nord du Soudan égyptien) annonce que les troupes soudanaises et égyptiennes ont mis en déroute les derviches à Firket, le samedi 6 juin.

Les derviches ont perdu mille hommes, dont un de leurs chefs. Les Anglais ont pris leur camp, avec tout ce qu'il contenait. Les Anglo-Egyptiens ont perdu vingt morts et cinquante blessés.

Sur plainte des délégués russe et français de l'administration de la Dette égyptienne, le tribunal international a condamné le gouvernement égyptien à rembourser à la caisse de la Dette les 8 ³/₄ millions de francs qui avaient été indûment prélevés pour la guerre actuelle contre les Derviches.

— Un détachement de 1000 soldats des Indes vient d'arriver à Souakim, port anglo-égyptien sur la mer Rouge. Il doit remplacer la garnison actuelle, qui sera envoyée au Soudan et occupera Dongola.

Guerre d'Erytrée. — Si la paix n'est pas encore signée, la guerre paraît au moins terminée. Déjà près de 30 bataillons sont repartis pour l'Italie, et tout l'intérêt se concentre sur l'historique des événements dont le procès du général Baratieri, à Asmara, est le fait capital. Les prisonniers italiens des petits ras du Tigré, sous les menaces du général Baldissera, accompagnées de convenables rançons, rentrent peu à peu, et toute l'Erytrée proprement dite s'achemine à l'état de choses politique de l'an dernier. Les télégrammes ci-après donnent les principales nouvelles :

Massoua, 6 juin. — La petite troupe qui, sous les ordres du colonel Arimondi, était chargée d'enterrer les morts d'Adoua, a terminé sans encombre son travail et doit, aujourd'hui même, repasser le Mareb pour rentrer à Asmara.

Ont été ensevelis, les 2 et 3 juin, près Adoua, les cadavres de 842 Italiens et de 362 indigènes. Un service solennel sera célébré aujourd'hui à la mémoire des morts, puis le colonel Arimondi et sa petite troupe repasseront le Mareb.

On rapporte que Menelik a ordonné à tous les chefs de lui envoyer à Entotto, capitale du Choa, tous les prisonniers italiens (au nombre de 2864) et de les bien traiter, afin qu'ils puissent faire le voyage dans de bonnes conditions.

- On télégraphie de Zurich, le 5 juin, aux journaux de Paris :

L'ingénieur suisse, M. Ilg, homme de confiance de Ménélik, s'est rendu deux fois à Rome, sur la demande du gouvernement italien, pour arrêter les bases d'une entente entre l'Italie et l'Abyssinie.

M. Ilg, rentré hier soir à Zurich, repartira lundi, se rendant par la voie la plus rapide auprès de Ménélik avec un traité préliminaire stipulant que l'Italie renonce au traité d'Ucciali, au protectorat et à la clause dont il avait été question dans des négociations précédentes, suivant laquelle l'Abyssinie se serait interdit d'accepter jamais un autre protectorat.

Le fleuve Mareb formerait la frontière entre l'Erytrée et l'Abyssinie.

M. Ilg croit pouvoir obtenir le consentement de Ménélik à la libération des prisonniers, mais seulement après la conclusion de la paix définitive. Le projet de traité ne parle pas de rançon; par contre, l'Italie s'engage

à rembourser au Négus les frais d'entretien et de transport des prisonniers.

M. Ilg passera par le port français d'Obock; il espère rejoindre Ménélik

à Entotto dans cinq semaines.

D'après la Feuille d'Avis de Lausanne, M. l'ingénieur Ilg est arrivé à Genève le 9 juin et est descendu à l'hôtel du Lac. Il devait partir le 10 juin pour Marseille, où il s'embarquait pour l'Abyssinie.

France. — Le nouveau ministère constitué sous la présidence de M, Méline, après la démission de M. Bourgeois, et qui contient enfin un militaire à la guerre, le brave général Billot; un marin à la marine, M. le contre-amiral Besnard, et aux affaires étrangères un diplomate apprécié, M. Hanotaux, ministère tout à fait digne de bonne et longue vie, se trouve déjà aux prises avec maintes difficultés, politiques surtout, depuis la rentrée des Chambres. Espérons qu'il n'en arrivera pas moins à résoudre convenablement la question de l'armée coloniale et quelques autres sur le tapis, dont l'importance est reconnue.

- Le gouvernement a déposé un projet de loi déclarant colonie française l'île de Madagascar. Cette mesure facilitera, croit-on, la répression des troubles qui règnent toujours dans l'île depuis le rapatriement des troupes conquérantes.
- Le *Progrès militaire* du 6 juin conteste formellement la nouvelle, donnée d'Orléans par quelques journaux, concernant un prochain changement du fusil de 1888, dit Lebel (8 mm.), en plus petit calibre, disent les uns, en retour au 11 mm., disent d'autres. « Les petits calibres, ajoute le *Progrès*, ont des limites. Si certains Etats éprouvent des mécomptes (allusion aux Italiens dont les nouvelles balles n'arrêtaient pas les Abyssins touchés), nous devons les enregistrer, en constatant que les effets de tir du 8 mm. sont fort différents de ceux du 6,5 ».

SAVOIE. — Un rapport sur le service d'hiver signale une marche fort intéressante exécutée par la compagnie du 13e bataillon alpin, capitaine d'Hérail de Brisis, avec le lieutenant Mathieu et le sous-lieutenant Delalain.

Le 18 mars, cette compagnie est partie de Lanslebourg, avec les sacs chargés de trois jours de vivres, pour les chalets d'Entre-Deux-Eaux, situés au pied du col de la Vanoise, à sept heures de marche de tout endroit habité.

Les abords des chalets étant encombrés de neige et de glace, il a été impossible d'y pénétrer; la compagnie a dù bivouaquer dans la neige.

Le lendemain, elle est redescendue à Lanslebourg par une violente tourmente, ayant ainsi marché pendant dix-huit heures, dont douze avec des raquettes aux pieds, sur trente-sept heures d'absence de sa garnison. C'est la première fois, dit la *France militaire*, qu'une troupe réussit à pénétrer dans cette région à cette époque de l'année. Le col de la Vanoise est à 2478 mètres. Depuis quelques jours, les marches et manœuvres d'été ont recommencé, ayant débuté par des inspections et revues locales de M. le général Zédé, commandant du 14e corps d'armée.

Russie. — Les fètes du couronnement du tzar Nicolas II et de la tzarine se sont passées selon le programme annoncé et ont été des plus brillantes, tant par la splendeur des cérémonies que par le grand nombre des princes et autres personnages officiels qui y ont participé. Malheureusement, une terrible catastrophe, causée par la pression d'une foule immense autour des baraques populaires de distribution des cadeaux, est venue attrister la journée du samedi 30 mai. On a relevé 1360 personnes, dont beaucoup de femmes et d'enfants, qui ont été écrasées ou étouffées; 644 blessés restent en traitement.

BIBLIOGRAPHIE

Les trois sièges d'Huningue (1796-1814-1815), par Ch. Lenoir, chef de bataillon du génie. Une brochure chez Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts, Paris, 1896.

Cette brochure, extraite de la *Revue du génie*, est accompagnée d'un bon plan de la ville d'Huningue et de ses environs avec indication des ouvrages élevés pendant le siège de 4796; elle offre un réel intérêt historique. Outre les détails circonstanciés empruntés au journal de ce siège, le commandant Lenoir donne la biographie fort curieuse des principaux officiers qui y ont pris part : le général de Barbuat de Boisgérard, Casimir Poitevin, Cassagne, Vignes, Foy, Abbatucci, Gérard *dit* Vieux, Desenfants. Allix Ferno, etc., etc. On y trouve ces carrières extraordinaires, nées de la révolution et qui n'ont plus eu depuis que de pâles imitations. Gérard dit Vieux prenait son congé comme sergent après dix-huit ans de service, en 4780. Rappelé en 1791, il est fait d'emblée chef de bataillon, général de brigade deux ans plus tard; il mourut grand-officier de la Légion d'honneur, et a son nom gravé sur l'Arc-de-Triomphe.

Dix ans simple soldat, Clusel se retire avec les galons de sergent, en 1789. Lieutenant de garde nationale en 1790, on le trouve chef de brigade en 1793. L'avancement légendaire du général Bonaparte était donc normal pour l'époque.

Il est à regretter, dit le *Progrès militaire*, que le commandant Lenoir n'ait décrit que brièvement le siège de 1815 où s'illustra Barbanègre.